

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Délibération n° DB 2025-038**

Date de la convocation : 16/04/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 16

Membres votants : 19

Le vingt-huit avril deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents :** M<sup>mes</sup> Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN, et MM. Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Benoit SINGLIT, Vincent THIERION.

**Représentés :** M. Jean DE POUILLY donne pouvoir à M. Pierre LAURENT-CHAUVET, M. Désiré NANJI donne pouvoir à M. Vincent FLEURY, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Vincent THIERION.

**Secrétaire de séance :** M<sup>me</sup> Valentine DION.

---

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS D'ENVERGURE EN MATIERE  
D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SUR LE TERRITOIRE DE L'ARGONNE ARDENNAISE**

—  
**SCI BATIVET5V**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2019/37 du Conseil communautaire du 08/04/2019 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux investissements d'envergure en matière d'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération n°DC2020/121 du Conseil communautaire du 17/12/2020 modifiant le règlement initial en élargissant ses champs et critères d'intervention,

Vu la délibération DB2023/102 du Bureau Communautaire du 23/11/2023 validant le principe d'attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise pour les projets d'envergure, évaluée à 50 000€, pour soutenir le projet porté par les quatre associés de la clinique vétérinaire des 5 vallées,

Vu le dossier de demande de subvention déposé par la SCI BATIVET5V en date du 24/03/2025,

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements immobiliers d'envergure des entreprises du territoire,

**Après en avoir délibéré, le Bureau DÉCIDE, à l'UNANIMITÉ :**

- **D'ATTRIBUER la subvention suivante :**

.../...

---

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le  
et de sa publication ou notification le**

Dossier n°	Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	Commune concernée	Nature des investissements présentés	Montant Investissement éligible HT	Subvention attribuée 14% plafonnée
7	SCI BATIVET5V	M. DESWAENE Robin	Immobilier pour location à la clinique vétérinaire des 5 vallées	VOUZIERS	Construction d'un bâtiment sur la ZAC de Vouziers pour l'activité de la clinique vétérinaire des 5 vallées	1 258 000€	50 000€

- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

La secrétaire de séance,

Valentine DION



Le Président,

Benoit SINGLET

